

## ARRÊT SUR UNE BIBLIOGRAPHIE

*Un exemple d'existence théologique aujourd'hui*

Gérard Siegwalt

Université Marc-Bloch, Strasbourg

On sait que « Theologische Existenz heute » fut le titre d'une revue éditée, dans les années 30, dans la mouvance de Karl Barth. L'expression utilisée dans ces *Mélanges* n'a aucun lien ni avec cette revue ni avec la théologie barthienne. André Gounelle n'est pas barthien. Tout en connaissant la critique forte de Barth à l'endroit de la théologie libérale du XIX<sup>e</sup> siècle et sans se lier à cette dernière dans ses expressions qui datent, il se réclame de l'esprit du libéralisme qu'il ne croit pas justifié d'être récusé, au contraire.

D'emblée deux points doivent être précisés.

L'expression « existence théologique aujourd'hui » s'applique ici, liée au sous-titre de la présente contribution « Arrêt sur une bibliographie », à l'auteur de cette bibliographie. Il en va donc d'André Gounelle en tant qu'auteur d'une œuvre. C'est d'elle, et d'elle seule, que nous partons. C'est elle qui s'offre à l'accueil du lecteur. C'est elle qui résonne d'une certaine façon dans ce dernier.

Le terme « libéralisme » en théologie demande à être défini quant à son sens. En effet, si pour les uns être libéral est une injure, pour les autres c'est une conviction. Notre propos ne se situe pas au niveau de ce débat stérile entre options théologiques différentes, voire opposées. Nous ne partons pas d'une définition prédonnée de ce qu'on peut entendre par libéralisme. Il existe certes une sorte de profession de foi libérale. Mais celle-ci, qui ne circonscrit pas une doctrine, suggère plutôt un esprit. Dans cet « arrêt sur une bibliographie », nous essayons de dégager quelque chose de l'esprit de son auteur, en laissant à qui veut le soin d'étiqueter cet esprit de libéral. Pour nous, être libéral est quelque chose de mystérieux – ce qui est signifié précisément par le mot *esprit* – qu'il faut essayer d'appréhender et par conséquent de laisser venir à la parole, bref de respecter, quitte à le faire critiquement, au nom même de l'esprit. Car s'il va de soi que celui-ci n'est le monopole de quiconque, il en appelle en tout cas à se laisser con-

fronter par lui là où il se manifeste et ainsi à progresser « en esprit ».

Arrêt sur une bibliographie, donc. En fait, nous ne partons pas tant du texte de la bibliographie que du « pré-texte », du texte avant le texte. Ce que dit la bibliographie sur son auteur, chacun peut le voir en la lisant. Les éditeurs de ces *Mélanges* ont retenu « cinq champs d'études » chez André Gounelle :

1. la théologie du Process,
2. les études tillichiennes,
3. la théologie de la « mort de Dieu »,
4. les courants dits « postmodernes » de la théologie américaine,
5. la dogmatique protestante et son histoire.

En comparant avec la bibliographie d'André Gounelle, on peut vérifier si, comment et jusqu'à quel point, ces champs embrassent effectivement son œuvre. Il y aurait sans doute à ajouter un autre champ qui tient une place non négligeable dans l'œuvre d'André Gounelle, ce sont les thèmes d'actualité (concernant « la cité ») et les prédications.

La bibliographie et son pré-texte. Nous la prenons par conséquent comme se situant en aval d'autre chose qui se trouve en amont. La bibliographie, c'est le dit, l'œuvre est un fruit. En amont, il y a le non-dit à dire. Nous ne parlons pas de la vie d'André Gounelle, comme le ferait l'auteur d'un ouvrage sur « la vie et l'œuvre » de quelqu'un. La bibliographie d'André Gounelle ne dit rien qui vaille sur la vie de l'auteur qu'il est, ou si elle permet d'inférer quelque chose concernant sa vie. Ce n'est pas cela l'amont vers quoi notre « arrêt » sur la bibliographie d'A.G. nous met en route.

L'amont dont nous parlons n'est donc pas d'ordre génétique. L'histoire génétique veut expliquer ce sur quoi elle porte par ses antécédents, les influences qui ont joué, etc. Sans aucun doute il y a de tels conditionnements, positifs et négatifs, comme pour chacun de nous aussi dans le cas présent. Mais ce ne sont pas eux qui nous intéressent : nous ne faisons pas œuvre d'historien.

L'amont n'est pas non plus d'ordre psychanalytique. Le non-dit dont nous parlons et qui se situe avant le dit de l'œuvre n'est pas un non-dit qui serait inconsciemment caché, occulté, largement inconnu à l'auteur lui-même, mais cause de telle caractéristique jugée problématique et que le lecteur critique, et compétent, pour-

rait déceler dans l'œuvre. Nous n'abordons pas celle-ci en la jugeant problématique. Nous la prenons pour ce qu'elle est. Nous ne faisons pas œuvre de psychanalyste.

L'amont dont nous parlons, et donc le non-dit à dire que nous essayons d'approcher, est d'un tout autre ordre : ni historique ni psychanalytique mais disons, existentiel. Le mot dérive de l'expression « existence théologique aujourd'hui ». Qu'est-ce à dire ?

Dans un texte autobiographique, Paul Tillich dit de lui-même en substance qu'il est, comme théologien, plus que lui-même : en lui se reflète toute une époque. Elle se reflète bien entendu en lui au plan théologique : dans sa théologie (c'est moi qui interprète), certaines des caractéristiques culturelles de son temps – et cela implique en puissance des données humaines, sociales, économiques, politiques, juridiques, pas seulement des données scientifiques, philosophiques, littéraires, artistiques caractéristiques – sont réfléchies, c'est-à-dire nommées, analysées critiquement, pensées et reprises théologiquement, c'est-à-dire confrontées quant à leur sens avec la réalité dernière. Si celle-ci reste, certes, au-delà de toute saisie possible, le théologien a, avec toute la communauté de foi qui est la sienne, à en rendre compte de manière responsable au milieu de l'humanité et de la culture. On peut définir cette reprise théologique par le terme de récapitulation, lequel exprime le fait que toutes choses sont concernées par cette réalité dernière et trouvent en elle leur jugement quant à leur fausseté, leur confirmation quant à leur vérité et leur accomplissement dernier qui est à la fois déjà signifié dans leur réalité présente et qui en même temps la transcende. La théologie comme discipline (et donc le théologien) ne saurait certes opérer elle-même (lui-même) cette récapitulation qui est le fait de Dieu, mais elle (et donc lui), au milieu d'autres disciplines et en s'appuyant critiquement sur elles, a vocation de discernement, au nom du Dieu qu'elle (il) confesse, concernant cette œuvre récapitulative dans son advenir et son devenir – tout au long de l'histoire – et aujourd'hui.

Comme tout un chacun, P. Tillich est unique. Et il ne prétend pas être le mais un représentant de son temps, entendons : comme théologien. Son auto-caractérisation est, à ses propres yeux, et ne peut qu'être, aux yeux de quiconque, relative. Tillich ne s'est pas situé, et il ne peut être situé, au niveau des témoins bibliques, même si, d'une certaine façon, on peut dire d'eux qu'ils incarnaient, chacun à sa manière nécessairement relative, leur

temps et sa récapitulation en Dieu. Ils sont les témoins de ce dernier qui est absolu, mais eux-mêmes ne sont pas absolus. Charles Hauter, qui enseigna pendant une quarantaine d'années (jusqu'à la fin des années 50) la philosophie de la religion puis la dogmatique à Strasbourg et dont le rayonnement personnel a été exceptionnel, mais sans qu'à la différence de Tillich il ait laissé une œuvre écrite marquante, a pu dire, concernant la Bible, qu'elle n'est pas partout à son propre niveau.

Déjà Luther avait dit qu'il faut lire la Bible selon ce qui y propulse le Christ. Il y a aussi dans l'œuvre de Tillich un centre : il dépend expressément de celui de la Bible.

*Un* représentant de son temps, comme théologien, c'est-à-dire un exemple d'existence théologique en son temps. Un théologien ce n'est pas seulement un professeur de théologie ce que Tillich fut, et ce que André Gounelle était et est encore, indéniablement. En tant que discipline, ou plutôt ensemble de disciplines, la théologie a besoin de professeurs, comme toute discipline. Mais un professeur de théologie n'est pas nécessairement aussi un théologien au sens propre tel qu'il sera encore explicité, tout comme un théologien ainsi entendu n'est pas nécessairement aussi professeur de théologie. Le statut de professeur de théologie est clairement défini et relève d'une Faculté (ou d'une École) soit de théologie soit comportant un enseignement de théologie, même s'il peut y avoir aussi des compétences (ou « capacités ») professorales sans ce statut et donc en dehors d'une telle instance. Mais être théologien n'est pas un statut ni à proprement parler une compétence, même si cela ne va pas sans compétence et si en tout cas l'incompétence, surtout lorsqu'on en fait un titre de gloire, s'avère plutôt, au regard de ce qui est authentiquement théologique, contre-productive. Être théologien implique de l'être au cœur du réel, implique non seulement la capacité de discerner là, au milieu de la communauté de foi, pour elle et avec elle, et au milieu de la société humaine plus vaste, la réalité dernière, mais encore d'opérer ce discernement de manière crédible. La crédibilité suppose l'autorité. Mais qu'est-ce que l'autorité ?

Il faut partir de la constatation que chaque compétence a sa propre autorité, que la compétence soit liée à un statut ou non. Avec statut, elle consiste en un pouvoir, lequel a une force exécutoire

(depuis le pouvoir parental et plus généralement éducatif jusqu'au pouvoir social, économique, politique, juridique). Dans l'autre cas où elle ne comporte pas de statut ni donc de pouvoir (reconnu ou, le cas échéant, usurpé), elle n'a que son « poids moral », celui de la reconnaissance dont elle jouit : nous sommes ici dans l'espace, ou la dimension, non du pouvoir mais de l'esprit ; celui-ci suppose la liberté. La culture au sens strict (science, philosophie, lettres, arts) tient des deux : elle déborde largement son statut, son poids moral (spirituel) sans statut pouvant contester le poids de son statut (il y a des révolutions culturelles, autrement dit, des changements de paradigme). Mais l'esprit et, partant, la liberté ne caractérisent pas seulement la culture ainsi entendue, car la culture n'est pas simplement un domaine à côté d'autres domaines mais encore une dimension de tous les domaines (ceux des « compétences » avec statut qui ont été énumérées) : à ce titre, et donc comme expression de l'esprit, elle est en eux, qui sont autant de pouvoirs, le ferment de la liberté et ainsi un contre-pouvoir. La culture vraie et donc aussi la liberté vraie ne relèvent pas de l'arbitraire mais de l'esprit, on peut aussi dire de la vérité, laquelle présuppose mais transcende aussi la réalité des compétences avec leurs statuts. L'autorité de l'esprit qui implique la liberté – celle-ci est la liberté de la culture et donc toujours à nouveau de l'anti-culture face à une culture qui se coupe de l'esprit –, c'est l'autorité de la vérité. Mais qu'est-ce que la vérité ?

Cette question que déjà Pilate a posée face à Jésus disant : « Je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité », une vérité dont il dit par ailleurs qu'« elle rend libre », cette question de la vérité est une question dernière, celle de la réalité dernière : c'est elle qui rend libre par rapport à la réalité qui, lorsqu'elle est coupée de la réalité dernière, n'est pas vraie. La réalité constituée par la science peut certes être *juste*, mais elle n'est aussi *vraie* qu'en étant, comme juste, référée à la vérité de la réalité dernière ; c'est alors qu'elle accède à sa vérité. C'est cette référence ou cette relation qui ouvre dans la réalité l'espace de l'esprit, et donc de la liberté, et dans les compétences de toutes sortes la dimension de la culture. Et c'est l'absence de cette référence, de cette relation reconnue, qui enferme la réalité sur elle-même et prive les compétences de leur sens dernier.

Ainsi l'autorité est, par-delà la compétence mais non sans elle, affai-

re de vérité, et la vérité est affaire de culture et celle-ci affaire de liberté. Tous ces termes sont liés : vérité, culture, liberté, et tous ils renvoient à l'esprit. Aussi bien l'autorité est-elle spirituelle. Elle existe par l'esprit, et son « poids » est celui de l'esprit. Mais l'esprit n'advient que dans le discernement, celui de la réalité dernière. Le discernement spirituel est selon l'apôtre Paul un don, un charisme, un charisme de l'esprit. Dans le discernement, l'esprit se manifeste, le discernement suppose un don, autrement dit, il suppose que l'esprit soit donné. Celui/celle qui discerne la réalité dernière a conscience que celle-ci se donne à lui/elle, car elle peut aussi se refuser. S'il est vrai qu'elle est la dimension de profondeur de tout ce qui est, qu'elle sous-tend tout, sa perception par l'être humain n'est pas à la portée de ce dernier par lui-même : elle est précisément un don, elle se donne, comme elle peut ne pas se donner. Mais s'il est un don, le discernement est aussi une responsabilité, on peut dire qu'il est un combat : tant un combat de l'esprit avec l'être humain pour qu'il puisse advenir en lui qu'un combat de ce dernier avec l'esprit en vue de son advenue. Ce combat-ci est le signe de ce combat-là, ce combat-là s'atteste dans ce combat-ci. Combat parce que l'advenue de l'esprit ne se fait pas autrement que dans et à travers le réel tel qu'il apparaît et que, par conséquent, il faut « durer » en lui (il faut « endurer » le réel) jusqu'à ce qu'il devienne la matrice de l'esprit. Parlant d'autorité, elle est celle de l'esprit vis-à-vis de l'être humain qui le laisse advenir en soi dans ce qui est bien un processus d'accouchement de l'esprit. Si l'advenue de l'esprit, c'est le discernement, l'autorité du discernement est celle de l'esprit, de la vérité qui est celle de l'esprit. Contrairement au pouvoir qui s'impose de l'extérieur, l'autorité est intérieure, spirituelle, elle dépend du fait d'être reconnue comme autorité. Elle n'existe pas sans la liberté, à vrai dire elle la fonde. La liberté spirituelle est celle de la vérification du discernement, de sa mise à l'épreuve par l'être humain. L'autorité du discernement dépend pour sa reconnaissance de cette vérification. Aussi bien la crédibilité du discernement tient-elle à cette vérification et n'existe-t-elle pas sans elle. La crédibilité est le fruit de l'autorité vérifiée comme telle. Celle-ci, désormais, prend celui/celle qui la reconnaît en charge : elle le/la prend en charge en tant que sujet libre par elle et responsable par rapport à elle.

On comprend maintenant le lien qu'il y a entre « être théologien », le

discernement spirituel et l'expression « existence théologique aujourd'hui ». Le théologien au sens propre a pour vocation – une vocation qu'il ne peut pas se donner lui-même – le discernement spirituel, lequel s'effectue toujours dans l'aujourd'hui du réel et le met (lui, le théologien) à contribution existentiellement. On comprend aussi qu'être théologien, ce qui, comme nous l'avons dit, n'est pas un statut mais une qualité, peut n'être pas une qualité permanente mais, le cas échéant, seulement ponctuelle ; qu'il peut y avoir des degrés de participation différents à cette qualité selon les individus ; que le discernement spirituel qui doit se vérifier n'a pas en lui-même sa garantie d'authenticité ; qu'il comporte toujours un risque qui doit être assumé et qu'il renvoie à sa réception critique par d'autres, aussi bien dans la communauté de foi que, s'il y a lieu, dans la société humaine plus vaste ; qu'enfin l'implication existentielle peut être différente de l'un à l'autre. Parler d'existence théologique aujourd'hui signifie ainsi qu'il ne peut s'agir là d'une prétention, mais uniquement d'une reconnaissance au cas par cas, et que cette reconnaissance s'applique de manière spécifique au théologien à propos de qui elle est faite.

Il faut pourtant, pour que le fait de parler d'existence théologique aujourd'hui ne soit pas une banalité, que, comme le montre déjà l'exemple de Tillich, le théologien retenu ait une certaine représentativité. Il y a un « exemple » d'existence théologique lorsque d'autres peuvent se reconnaître en lui, lorsqu'il a un certain caractère précisément d'exemplarité, ou de typicité. Chaque exemple, certes, est singulier, mais le singulier peut être typique. Typique en quel sens, et de quoi ?

Tillich se considérait comme typique de son temps dans le sens qui a été évoqué. Il en incarnait existentiellement des caractéristiques, ce qui signifie : non seulement il les endurait mais encore il les pensait de telle manière qu'elles apparaissaient bien comme des caractéristiques de son temps, donc pas simplement comme les siennes propres mais comme celles de toute une époque. Les penser, c'était les appréhender en elles-mêmes comme telles, en discernant les questions dernières qu'elles comportent, et c'était les éclairer avec ces questions dernières à partir de la lumière de la tradition de foi qui était la sienne, la tradition biblique, chrétienne. Il essayait donc de lier la réalité dernière telle qu'elle peut être pressentie dans les questions dernières apparaissant au ras du

réel lorsque celui-ci est pensé, et la réalité dernière telle qu'elle s'est révélée aux témoins bibliques dont l'attestation qu'ils en donnent est actualisée tout au long des siècles dans et par l'Église chrétienne. Dans sa « méthode de corrélation », Tillich a clarifié cette démarche de mise en relation du réel donné avec sa reprise réflexive et critique à partir de lui-même (le réel) d'un côté, et l'attestation biblique de la réalité dernière en tant que révélée (Dieu) de l'autre côté. Typicité d'un théologien (se réclamant de la réalité dernière révélée) comme penseur de son temps (avec ses questions dernières), typicité d'un penseur de son temps comme théologien. Le tout supposant une implication existentielle forte à la fois dans la qualité de penseur et dans celle de théologien au sens propre, cette deuxième qualité n'existant pas indépendamment de la première.

Nous parlons ici d'André Gounelle. Notre propos n'est pas de le comparer avec qui que ce soit d'autre ; il n'est pas non plus de présenter son œuvre théologique. Nous avons dit que nous sommes en quête de ce qui est en amont de cette œuvre. C'est là que se situe, s'il y a lieu, le non-dit à dire de ce qui autorise à parler à propos de lui d'un exemple d'existence théologique aujourd'hui. Nous avons comme seul appui de notre quête la bibliographie d'André Gounelle. Arrêt donc sur elle. Nous sommes conscient du caractère risqué, peut-être même aventureux de notre entreprise. Elle nous paraît cependant légitime. Il est légitime de poser la question : peut-on dire d'un tel, et en quel sens, qu'il est un exemple d'existence théologique aujourd'hui ? L'exemple choisi, celui d'André Gounelle, est évidemment singulier, et il n'a rien d'exclusif d'autres exemples, également singuliers. La même question peut, par conséquent, être posée à propos de bien d'autres à travers le vaste monde de notre temps. Nous la posons à propos de lui, c'est un choix lié au destinataire de ces *Mélanges*. Risquée sans aucun doute mais légitime, l'entreprise dont la probabilité d'échec aux yeux du lecteur, et d'abord de celui dont il est question ici, est grande, garde, semble-t-il, sa raison d'être, en tout cas son intérêt, du fait que, si elle ne mène pas à son but parce que peut-être elle ne peut pas y mener, elle est tendue vers lui et que c'est là sa vérité. Comment parler en effet de ce qui relève du mystère de quelqu'un et qui échappe à toute parole ? Et en même temps, comment ne pas en parler, pour signifier le mystère et le respecter comme tel ? !

La bibliographie d'André Gounelle permet de dégager deux grandes orientations : il y a celle des quatre premiers « champs d'études » qui va nous retenir plus particulièrement, et il y a celle indiquée comme cinquième « champ d'études », à savoir « la dogmatique protestante et son histoire ». L'autre « champ d'études » que nous pensons devoir distinguer (questions d'actualité et prédications), mais que nous ne prendrons pas spécialement en compte ici, ressortit sans doute, quant à son inspiration, peu ou prou de ce qui est en amont des deux grandes orientations retenues.

Pour ce qui est de la dogmatique protestante et son histoire, nous ne nous arrêtons pas longuement sur cette orientation parce que ce n'est pas là que nous trouvons facilement matière à alimenter notre quête. Il n'y a à première vue rien de surprenant, en effet, que cette orientation soit forte dans le travail d'André Gounelle, celui-ci étant dogmaticien protestant. Quoi de plus normal que d'être présent sur ce champ d'études. Tout au plus peut-on, en creusant un peu, poser la question : ce qui est normal, l'est-il tellement ? Et alors une piste de questionnement s'ouvre déjà là. Car, André Gounelle est présent sur ce champ d'études avec conviction. La conviction est-elle chose normale ? Elle suppose assurément une implication personnelle, existentielle : elle est une sorte de profession de foi. André Gounelle fait profession de protestantisme. Pour lui, celui-ci est une évidence : il y appartient, il y adhère, il se situe dans sa continuité. Le protestantisme le porte, il y est enraciné. Certes, il s'agit d'un certain protestantisme. L'appartenance d'André Gounelle au protestantisme est indéniablement une appartenance critique. Théologiquement, André Gounelle est réformé, calviniste avec une certaine marque zwinglienne. Sa formation philosophique, qui n'est pas simplement juxtaposée à sa compétence théologique mais intégrée à elle, et donc la place reconnue à la raison, fait qu'il n'est pas « orthodoxe » au sens de bibliciste, c'est-à-dire supranaturaliste ou fondamentaliste : l'Écriture sainte n'est pas une doctrine à croire mais un message qui veut faire vivre. Puisque le dogme trinitaire n'est pas, explicité comme tel, donné dans la Bible et qu'il lui semble – à tort ou à raison, ce n'est pas ici le lieu d'en débattre – tenir plus d'une sorte de superstructure doctrinale que de la foi vivante, André Gounelle ne le considère pas comme essentiel et cultive des affinités avec l'unitarisme. La portée actuelle de sa foi protestante ainsi rapidement esquissée dans quelques-unes de ses

caractéristiques structurelles ne fait pas de doute à ses yeux, ni pour ce qui est de l'Église – la sienne et l'Église plus vaste –, ni concernant la société humaine (la cité). Au nom de sa compréhension théologique, André Gounelle, qui est fortement engagé dans sa propre Église réformée, est à sa manière présent aussi dans le dialogue œcuménique et y incarne une voix critique non pas certes cassante (il est un homme fraternel) mais ferme, voire, si cela lui paraît nécessaire, irréductible. Il est présent également dans la cité où il sait faire entendre à la fois sa voix protestante dans le concert des familles religieuses ou spirituelles face à l'État *et* cette même voix, reliant dans le sens qui a été dit réalité et vérité, raison et foi, dans tel ou tel défi actuel de la société humaine. Tout cela est-il simplement normal de la part d'un dogmaticien protestant, ou cela n'appelle-t-il pas la question qui renvoie indubitablement à un pré-texte qui se situe en amont de ce protestantisme existentiel, théologiquement marqué, et affirmé comme actuel et donc comme d'aujourd'hui ? Qu'est-ce qui, en effet, fonde cette assurance ? Assurément, cette question pointe vers un mystère.

Mais c'est la première orientation indiquée qui nous semble particulièrement féconde pour notre questionnement et à propos de laquelle l'idée nous paraît s'imposer si, concernant son auteur, on peut employer l'expression d'existence théologique aujourd'hui. Par rapport au protestantisme tel qu'il en était question, nous sommes dans ce vaste champ d'études (les points 1-4 retenus), dans une *terra nova*. Certes, les représentants de ces différentes tendances théologiques « américaines » (mettons) sont tous de tradition protestante, mais qu'est-ce que leur protestantisme, si différent des uns aux autres, a non seulement de commun entre eux mais de commun avec le protestantisme d'origine d'André Gounelle tel qu'il a été caractérisé. Qu'est-ce qui a pu inciter celui-ci à s'intéresser à ces théologies-là ? Leur nouveauté, et la volonté d'informer la théologie francophone à leur sujet ? Leur intérêt, et la volonté de le mettre à l'épreuve du discernement théologique personnel ? Peut-être les deux, mais si la nouveauté d'une chose est un motif pour un journaliste ou pour un passe-temps, cela ne permet certainement pas de parler, concernant un tel auteur, d'existence théologique aujourd'hui. L'intérêt ne suffit pas non plus comme motif, car pourquoi être intéressé par cela ? Qu'est-ce qui, en effet, porte, chez André Gounelle, cet intérêt ? C'est la

question de ce qui est en amont.

Il faut, pour poser cette question, qu'elle ait une certaine justification, sinon on est en pleine élucubration hypothétique. Nous voyons essentiellement deux justifications. La première tient à ce que nous avons dit concernant l'esprit, le combat de l'esprit qui est en réalité celui de la disponibilité à l'esprit. La seconde a trait à ce que nous avons dit concernant la conviction d'André Gounelle qui se dégage de son orientation comme dogmaticien protestant. L'intérêt pédagogique pourrait à la rigueur suffire comme motif. On peut citer bien des exemples de cet ordre où l'utilité (voire la nécessité) pédagogique est le motif suffisant. Si tel est le cas ici, alors tout ce que nous dirons ci-après ne s'appliquera pas. Concernant André Gounelle, nous ne pouvons que laisser la question ouverte, sinon nous nous l'approprions d'une certaine façon, étouffant l'esprit et sa liberté. Par ailleurs, qui pourrait dire de soi ou de quiconque qu'il est un exemple d'existence théologique aujourd'hui ? Au plus peut-on, comme Tillich, pressentir qu'ici ou là on est, ou a été, représentatif et de son temps et de la réalité dernière dans leur rencontre. Cependant, poser la question, tout en sachant qu'elle doit rester ouverte si on ne veut pas tomber dans l'idolâtrie, est une manière de renvoyer, comme nous l'avons dit, au mystère de l'esprit et de sa visitation possible et toujours à nouveau réelle de cette manière-là, donc dans une existence théologique aujourd'hui.

Qu'est-ce qui peut pousser quelqu'un, à partir de sa propre tradition, à s'ouvrir à autre chose ? Si la raison en est « existentielle » – cas ici envisagé –, c'est la conscience profonde de quelque insuffisance de sa propre tradition, de quelque vérité (existentiellement) importante à trouver ailleurs, non nécessairement en rupture avec sa propre tradition, mais en correctif ou en complément, on peut dire « en *aggiornamento* », de manière plus réformée, « en réforme » (*semper reformanda*). À la base de ce qui bouscule dans une vie, dans une existence aussi de théologien, à la base de ce qui fait tourner le regard ailleurs, il y a, – Kierkegaard dirait l'angoisse – disons un malaise intérieur, une insatisfaction. Moment, temps de crise dans une existence (qu'elle soit personnelle et/ou collective, peu importe). Nous connaissons le sens du mot « crise » qui était caractéristique d'une période de la théologie barthienne appelée précisément « théologie de la cri-

se ». Crise (*krisis*) : jugement en vue du salut, temps décisif. Tillich parlera de l'ébranlement des fondations. Temps d'épreuve, de mise en question de ce qui avait compté, porté, jusque-là, des « repères » qui semblaient assurés. Il y a des êtres, aussi des groupes, dans l'Église et ailleurs – car ces temps ne sont pas réservés à l'Église mais touchent, comme nous le savons bien, toute la société humaine voire toute une civilisation, voire même toute l'humanité – qui se recroquevillent alors sur eux-mêmes, tentant de fuir la crise, l'ébranlement ; ils fuient l'épreuve mais du coup se détournent aussi devant la grâce qui peut y être enclose. Car les temps d'épreuve sont des temps de gestation, d'accouchement – dans la douleur, à travers la mort de représentations désormais caduques – de l'esprit qui est l'esprit de vie, de vie nouvelle. S'exposer à l'esprit, et donc à l'épreuve, et donc à la croissance en esprit, pour exigeante et renouvelante soit-elle ! S'exposer à l'esprit, c'est – pour paraphraser la parole du Ressuscité à Pierre – se laisser conduire par lui même là où on ne veut pas aller. Vue ainsi, la *terra nova*, ce ne sont pas ces théologies américaines qui ne sont pas des buts mais des stations, la *terra nova* c'est ce vers quoi ces théologies mettent en route.

Peut-on dire ces choses ? Posons plutôt la question : peut-on ne pas les dire ? Quelle serait donc cette théologie – j'entends cette théologie chrétienne – qui ne les dirait pas, qui ne parlerait que « théologiquement » mais non pas existentiellement, et donc, à vrai dire, non pas théologiquement mais abstraitement, « scientifiquement » ! Qu'on se comprenne bien : la science comme telle est hors de cause, mais elle est, comme déjà mentionné, de l'ordre de la justesse, non de l'ordre de la vérité. Théologie, existence, aujourd'hui, cela va ensemble, les trois sont indissociablement, essentiellement, liés. C'est cela la vérité de la théologie, son sel. Sans cela, qu'on ne parle pas de théologie, entendue au sens propre.

Si on peut, si on doit dire ces choses, c'est pour faire silence. Un exemple d'existence théologique aujourd'hui ? L'essentiel dans ce titre, c'est le point d'interrogation, c'est ce qui interroge dans le titre. Si ce qui interroge est de l'ordre de l'esprit, et si se laisser interroger par l'esprit c'est être libéral, quel théologien ne voudrait être libéral ? Faire profession de libéralisme, c'est alors faire profession de foi chrétienne comme foi vivante et comme telle, dans sa continuité, toujours neuve.

L'esprit, comme nous l'avons dit, n'est le monopole de personne. Laissons la chance aux « orthodoxes », bibliclistes, fondamentalistes, d'être vaincus, dans leur *soi-disant* prétention sinon de détenir du moins d'attester le plus *justement* la vérité, par l'esprit. Laissons la chance à tous les autres, nous compris, et aux générations montantes, d'être à l'école de l'esprit, en discernant l'esprit là où il est, et ce dans la confiance que, s'il est toujours neuf, il est toujours le même ; il est toujours le même en étant toujours neuf, comme il était déjà, et constamment, dans le passé, jusque dans le passé fondateur de notre foi, jusqu'à Jésus, et jusqu'au père des croyants, Abraham.

La première des béatitudes dit heureux les pauvres en esprit.

449

Concluons.

Un exemple est un *exemple*. Tout ne peut pas être exemple dans un exemple de cet ordre. Tout exemple de cet ordre peut être exemple encore d'autre chose, ce qui veut dire que l'exemplarité, la typicité qu'on retient de l'exemple doit être discernée, nommée, justifiée. C'était là la tentative de ce bref essai. Qui veut, qui peut nommer la parcelle de parti pris qu'il peut y avoir dans la conviction, d'arbitraire dans l'option, d'idéologie dans la sensibilité ? S'engager dans cette direction, c'est s'exposer soit à déraiper du côté du procès d'intention soit à faire la psychanalyse d'un autre, dans l'ignorance que la psychanalyse qui peut réussir est celle qui se fait sur soi-même. Qu'André Gounelle trouve dans ces lignes, écrites à l'occasion de ses 70 ans, le signe de ma reconnaissance, de mon estime et de mon amitié fraternelle, à partager avec Ginette.

*Gérard SIEGWALT*

Professeur émérite  
Université Marc-Bloch, Strasbourg

